L'évêque expliqua franchement aux ouvriers ce qu'ils ont à attendre de l'Eglise et aussi ce qu'ils n'ont pas à en attendre : « L'Eglise n'est pas un parti politique. Sa mission est spirituelle. » Il rappela l'enseignement des grandes encycliques sociales, souligna la nécessité impérieuse d'un salaire vital, se prononça sur un capitalisme maintes fois condamné par l'Eglise, et redit le devoir pour tous de travailler à l'établissement d'un monde meilleur.

Dans la salle, des travailleurs avaient les larmes aux yeux : « Mais on ne nous a jamais dit ça ! » Au premier rang, une vieille ouvrière.

usée par une vie de travail, pleurait.

\* \*

— Le R. P. Avril, O. P., chargé des émissions catholiques à la Radio, fera paraître, en janvier, un nouvel hebdomadaire : Radio-Cinéma.

— Un communiqué de l'A. F. P. nous apprend qu'à la fin de son Congrès annuel, l'Episcopat américain a fait une déclaration dans laquelle il exalte la force de la famille et son caractère sacré.

Tout en admettant que le manque de sécurité économique oppose de grands obstacles à l'union familiale, au point, parfois, d'empêcher le mariage et la création de familles nombreuses, l'Episcopat américain

s'oppose à ce que l'Etat intervienne dans la famille.

Faisant allusion à l'actuelle controverse sur les subventions accordées par l'Etat aux écoles privées, la déclaration soutient que « l'Etat ne peut contraindre un enfant à fréquenter telle ou telle école, pas plus qu'il ne peut déclarer obligatoire un programme d'études susceptible de présenter un danger intellectuel ou moral pour des écoliers ».

La déclaration contient, enfin, une nouvelle et vibrante condamna-

tion du divorce.

\* \*

— Dès à présent, tous les chrétiens, qui par leur apostasie reviendront à la religion hindoue, bénéficieront de la gratuité de l'école. C'est ce qu'a fixé dans un décret et communiqué à tous les directeurs d'écoles le Gouvernement de Madras. La mesure ne concerne pas seulement les chrétiens faisant partie des « intouchables », mais, sans distinction

de caste, tous ceux qui ont été baptisés.

En effet le texte du décret est le suivant : « Ordonnance : le Directeur de l'Instruction publique a été informé que rien n'empêche d'exonérer des taxes scolaires les chrétiens revenant à l'Hindouisme, à condition qu'ils remplissent les autres conditions requises pour bénéficier de cette gratuité et qu'ils produisent un certificat officiel de leur conversion du christianisme à l'hindouisme. Signé : J.-M. Lobo Prabbu, Secrétaire au Gouvernement. »

Cette disposition constitue une violation flagrante de la nouvelle constitution garantissant la liberté de culte et proclamant que l'Inde

est un Etat « neutre ».

\* \*

— En Tchécoslovaquie, après leur réunion du 17 novembre, les archevêques et évêques ont adressé au Gouvernement une nouvelle